

DECRET N° 97-557 DU 11 NOVEMBRE 1997

Portant nomination de Monsieur François
Marcel MONTCHO en qualité de Directeur
Général de la Société de Gestion des Marchés
Autonomes (SOGEMA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-176 du 24 Avril 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de
l'Administration Territoriale ;

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de
l'Administration Territoriale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Octobre 1997,

DECRETE

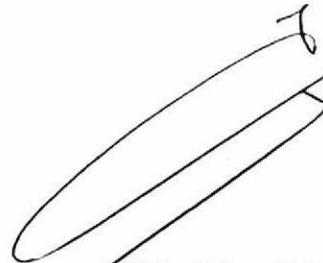
Article 1er : Monsieur François Marcel MONTCHO est nommé Directeur Général de
la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA).

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 NOVEMBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Administration Territoriale,



Théophile N'DA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MISAT 4
Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1.-